



Problème raccordement vrd avec mon constructeur

Par **sergio 26**, le **05/03/2009** à **11:55**

j'ai fait construire une maison par un constructeur, plans du terrain et maison fournis par lui , tout les travaux executé par lui, je dois payé à part que les VRD;
le terrain se trouve a 55cm sous le niveau de la route et donc du réseau local,
la maison à été relevé de 60cm par rapport au sol naturel mais lors de l'execution des evacuations eaux vannes et eaux usées aucun tuyaux n'est sortis à la même hauteur et malgré mes observations aupres du conducteur de travaux aucune precautionn'est prise pour rattrapper une partie du niveau de la route alors que celà était possible. Pour le momment raccordement impossible pas de pente.
La mairie ne veut pas refaire le reseau à ces frais et dit que c'est l'erreur du constructeur ; n'ayant rien fait et fourni moi-même celà doit rentrer dans la garantie de parfaite achèvement du constructeur.
j'ai déjà fait un courrier avec AR dénonçant tous les problèmes et ils sont nombreux. Que puis-je faire d'autre.
merci.

Par **exodys**, le **09/03/2009** à **19:38**

Pas d'affolement,

La maison est à quelle distance des raccordements ?

Il est très rare que les raccordement soit à fleur de route.

A quelle profondeur est le fil d'eau dans le tout à l'égout ?

???

Merci de transmettre plus d'info !

Cordialement.

Par **sergio 26**, le **09/03/2009** à **21:18**

merci pour la réponse ,
la maison est à 10 m de la route et le fil d'eau dans le collecteur principal au milieu de la route est à peu près 70 cm , mais au dernieres nouvelles l'entreprise de travaux publics peut recreuser et refaire plus profond, au niveau de mon regard en bord de route , mais qui paye car le devis est 2300 euros.